

Proposition de loi adaptant différentes dispositions légales suite au transfert de certaines compétences du Service public fédéral Sécurité sociale à l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants et assurant certaines adaptations terminologiques, n° [3640](#)

Le présent texte traduit en proposition de loi les travaux menés par le ministre des Indépendants Denis Ducarme dans le cadre de la réforme de la Direction générale Indépendants.

Une administration efficiente est une administration où les différents services sont intégrés à la meilleure place. Dans le cadre du regroupement de l'ensemble des services opérationnels à l'INASTI et du maintien de l'appui stratégique en matière de statut social des travailleurs indépendants auprès du Service public fédéral Sécurité sociale, deux composantes de la Direction générale Indépendants du SPF Sécurité sociale sont transférés à l'INASTI.

Dans le cadre du redesign du SPF Sécurité sociale et du renforcement du rôle opérationnel de l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), il est apparu que la Commission des dispenses de cotisations après l'importante réforme de la procédure devait être intégrée à l'INASTI.

Dans la même optique, il est également apparu que le service de contrôle des caisses d'assurances sociales devait être transféré à l'INASTI. Ce service de contrôle sera transformé en un véritable service d'audit où le partenariat et l'accompagnement des caisses d'assurances sociales occuperont une place centrale.

[Lire la discussion](#)

La proposition de loi n° 3640 est adoptée par 134 voix

Vote nominatif : 025

Oui	134
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Bogaert Hendrik, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Casier Youro, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chabot Jacques, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Clarinval David, Corthouts Michel, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, De Crom Sandrine, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Demir Zuhail, De Roover Peter, Deseyn Roel, Detiège Maya, Devin Laurent, De Vriendt Wouter, Dewael Patrick, De Wever Bart, Dewinter Filip, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Gantois Rita, Geerts David, Gilkinet Georges, Goffin Philippe, Goffinet Anne-Catherine, Grosemans Karolien, Grovonijs Gwenaëlle, Hedebouw Raoul, Heeren Veerle, Henry Olivier, Jadin Katrin, Jambon Jan, Jansen Werner, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kitir Meryame, Laaouej Ahmed, Lachaert Egbert, Lalieux Karine, Lambrecht Annick, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Lutgen Benoît, Luyckx Peter, Maingain Olivier, Mathot Alain, Matz Vanessa, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Pas Barbara, Pehlivan Fatma, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Schepmans Françoise, Schlitz Sarah, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Vandepuy Steven, Van der Maelen Dirk, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Peteghem Vincent, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Waterschoot Véronique, Willaert Evita, Wilrycx Frank, Winkel Fabienne, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	000
-------------	-----